

Tarification incitative appliquée à la collecte des déchets

La tarification incitative des matières résiduelles consiste à faire varier le coût du service en fonction de l'utilisation qu'en font les usagers. Fondée sur le **principe de l'utilisateur-payeur**, elle vise à encourager la réduction à la source des matières résiduelles, leur réemploi ainsi qu'un meilleur tri vers les autres filières, de valorisation.

La tarification incitative des matières résiduelles peut s'appliquer dans différents cas : par exemple aux usagers d'un écocentre ou d'un lieu d'enfouissement, ou encore à la collecte des matières résiduelles destinées à l'élimination (déchets).

La présente fiche ne concerne que la tarification incitative appliquée à la collecte des déchets.

L'effet incitatif d'un système de tarification sur le comportement des usagers peut être plus ou moins important, selon les modalités de service et les tarifs associés. Les usagers doivent notamment percevoir un avantage à réduire la quantité de déchets qu'ils génèrent ou à choisir un niveau de service moindre.

CETTE FICHE SUR LA TARIFICATION INCITATIVE APPLIQUÉE À LA COLLECTE DES DÉCHETS PRÉSENTE :

1. les trois principales approches utilisées :

- A. tarification selon le volume;
- B. tarification selon la fréquence;
- C. tarification selon le poids;

2. approches combinées

3. approches complémentaires

Des préalables essentiels

Bien qu'elles reposent sur des mécanismes différents, toutes les approches de tarification incitative ont un point commun : **leur succès dépend de la mise en place préalable de conditions favorables à leur implantation.**

À consulter avant d'aller plus loin



Conditions préalables à l'implantation de la tarification incitative

1.A. TARIFICATION SELON LE VOLUME

Le principe

Le tarif de base inclut un volume défini pouvant être ramassé, sans frais supplémentaire, tandis que le tarif variable est ajouté selon le volume excédentaire utilisé.

Elle peut être composée entièrement d'un tarif variable ou encore d'un tarif de base accompagné d'un tarif variable. Le tarif de base inclut un volume défini pouvant être collecté sans frais supplémentaire, tandis que le tarif variable est ajouté selon le volume excédentaire utilisé.

Pour en savoir plus

Fiche détaillée : *Tarification selon le volume*



EXEMPLES DE SYSTÈMES DE TARIFICATION SELON LE VOLUME

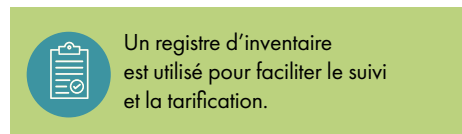
EXEMPLE 1

NOMBRE DE BACS INCLUS + BACS SUPPLÉMENTAIRES

Fonctionnement

- Le tarif de base inclut un nombre et un format spécifique de bacs roulants.
- Des frais annuels de collecte sont appliqués pour l'utilisation de chaque bac supplémentaire.
- Les contenants peuvent être identifiés, ou non, à l'aide d'un autocollant ou d'une vignette.

Deux modèles possibles



EXEMPLE 2

NOMBRE DE BACS INCLUS + SACS EXCÉDENTAIRES

Fonctionnement

- Un nombre et un format de bacs sont inclus au tarif de base.
- Volumes excédentaires doivent être placés dans des sacs et déposés à côté du bac.
- L'utilisateur doit apposer sur chaque sac une étiquette.

Ce système permet d'offrir un service de base tout en facturant les volumes additionnels réellement présentés à la collecte.

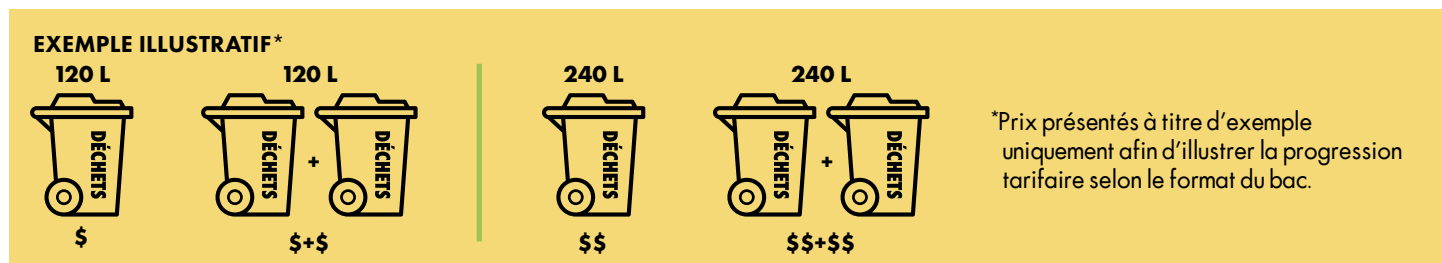
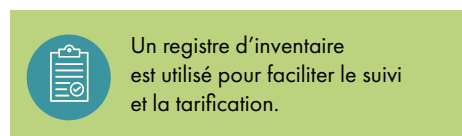


EXEMPLE 3

NOMBRE ET FORMAT DE BACS ROULANTS / CONTENEURS

Fonctionnement

- Le tarif varie selon le nombre et le format de contenant de collecte choisi par l'utilisateur.
- Le choix de formats possibles est déterminé par l'organisme municipal.
- Un nombre maximal de bacs ou de conteneurs peut être établi ou non.
- Les conteneurs sont rarement identifiés par autocollant ou vignette.



1.B. TARIFICATION SELON LA FRÉQUENCE

Le principe

La tarification selon la fréquence repose sur le nombre de levées effectuées pour les bacs roulants ou les conteneurs. Contrairement à la tarification selon le volume, elle ne tient pas compte de la taille du contenant.

Le système peut être composé d'un tarif entièrement variable ou d'un tarif de base comprenant une fréquence de collecte ou un nombre de levées prédéterminé, auquel s'ajoutent des frais pour les services supplémentaires demandés par l'utilisateur.

Pour en savoir plus

Fiche détaillée : [Tarification selon la fréquence](#)



EXEMPLE 1

FRÉQUENCE DE COLLECTE CHOISIE À L'AVANCE

Fonctionnement

Le propriétaire choisit la fréquence de collecte qui répond à ses besoins.

Plusieurs options peuvent être offertes :

Collecte aux 4 semaines		Collecte aux 2 semaines		Collecte hebdomadaire	
----------------------------	---	----------------------------	--	--------------------------	---

Ce choix peut s'appliquer :

- pour l'ensemble de l'année;
- pour certaines périodes déterminées (ex. selon les saisons);
- selon l'achalandage d'un secteur (basse, haute ou très haute saison d'achalandage).



Un registre d'inventaire est utilisé pour faciliter le suivi et la tarification.

EXEMPLE 2

TARIFICATION À LA LEVÉE

Fonctionnement

Chaque levée de bac roulant ou de conteneur est comptabilisée individuellement. Un tarif est ensuite appliqué selon le nombre de levées réalisées durant la période de facturation.

Équipements habituellement requis

- Puces RFID installées sur les contenants;
- Lecteurs RFID embarqués sur les camions de collecte;
- Logiciel de gestion et de compilation des données.

Exemples de grilles tarifaires

EXEMPLE 1 – TARIF UNIFORME POUR CHAQUE LEVÉE

Nombre de levées	→	Tarif à la levée
------------------	---	------------------

EXEMPLE 2 – TARIF UNIFORME POUR CHAQUE LEVÉE AU-DELÀ DU NOMBRE INCLUS

Jusqu'à A levées	→	Tarif de base
Plus de A levées	→	\$ / levée en sus du tarif de base

EXEMPLE 3 – TARIF DES LEVÉES SELON UNE FOURCHETTE DE PRIX

Jusqu'à A levées	→	Tarif de base
Entre B et C levées	→	\$\$ / levée
Entre D et E levées	→	\$\$\$ / levée

1.C. TARIFICATION SELON LE POIDS

Le principe

Cette approche base la tarification sur le poids des matières recueillies lors d'une collecte, peu importe le format du contenant utilisé. Elle implique généralement l'utilisation de balances embarquées sur les camions de collecte afin de peser les matières à chaque levée. Il existe également des conteneurs dotés de balances permettant de mesurer les matières à chaque dépôt effectué par un usager.

Les balances, qu'elles soient installées sur les camions ou les conteneurs, doivent être régulièrement calibrées. L'utilisation d'un logiciel automatisé facilite la comptabilisation et la gestion des données recueillies.

Limites à considérer

Le travail régulier de calibration des balances ainsi que les risques de contestation judiciaire peuvent restreindre les organismes municipaux dans l'utilisation de cette approche.

À notre connaissance, en 2026, aucune technologie de balance embarquée sur les camions de collecte n'est actuellement homologuée au Canada pour effectuer la collecte de bacs roulants par chargement latéral selon le poids.

Pour en savoir plus

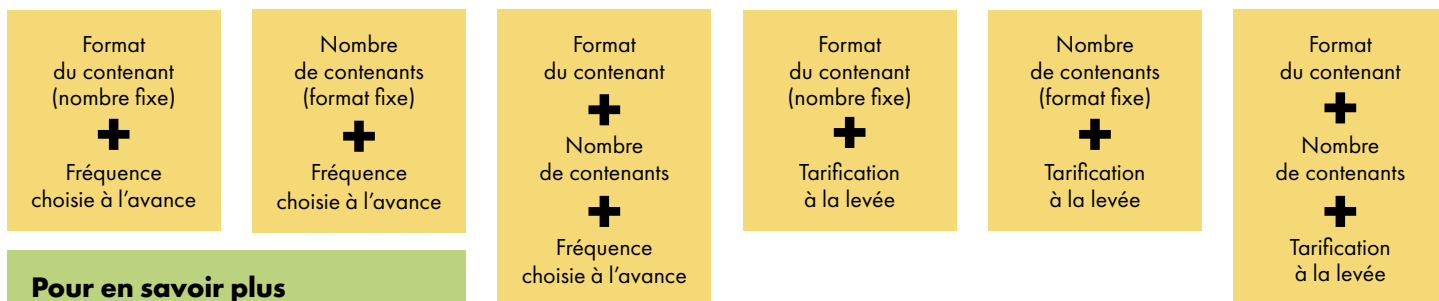
Fiche détaillée : [Tarification selon le poids](#)

2. APPROCHES COMBINÉES

Le principe

Il est possible de jumeler diverses approches afin d'accroître la précision de la tarification. En offrant à l'usager différentes possibilités de service associées à différents tarifs, celui-ci peut choisir le niveau de service qui correspond le mieux à ses besoins et à sa gestion des matières résiduelles.

Exemples de combinaisons possibles



À retenir

La combinaison de plusieurs approches permet généralement d'adapter davantage la tarification à l'utilisation réelle du service.

Pour en savoir plus

Fiche détaillée : [Approches combinées](#)

3. APPROCHES COMPLÉMENTAIRES

Approche de récompense

L'approche par récompense permet d'offrir un crédit ou un tarif préférentiel aux usagers qui utilisent un volume, une fréquence ou un poids moindre que le service de base.

Elle peut également prendre la forme d'un système non tarifaire, comme l'attribution de points selon la performance. Ces points peuvent ensuite être échangés contre des services, des participations à des concours ou encore des rabais offerts par des commerçants.

Bon à savoir

La récompense peut être financière, mais aussi prendre la forme d'avantages ou d'incitatifs non monétaires.

Exemples

Approche de récompense	Approche de connaissance incitative
Crédit	Information
Tarif préférentiel	Sensibilisation
Points	Indicateurs
Concours	Conseils

Approche de connaissance incitative

L'approche de connaissance incitative consiste à transmettre de l'information à l'usager sur sa quantité de déchets produits. Cette information peut être complétée par des conseils pour améliorer sa performance, un indicateur d'impact environnemental, etc.

Aucune tarification n'est associée à cette approche. Bien qu'elle puisse être employée de façon distincte et indépendante, elle peut facilement être utilisée en complément à d'autres approches ou encore constituer une première étape vers l'implantation d'un système de tarification incitative.

Particularité

Cette approche repose sur l'information et la sensibilisation plutôt que sur un mécanisme tarifaire.

Pour en savoir plus

Fiche détaillée : [Approches complémentaires](#)